

COMPTE – RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 24 MAI 2011

Le 24 Mai 2011 à 21 h, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE sous la présidence de M. Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : Mme BACH Claudette, MM. BOISSEL Service, CAGNAC Christian, DAYMA Antonin, Mlle MARTINEZ Christel, M.MESSAL Guy, PINSARD Paul, ROUZIES Jean-Claude.

Etaient absents excusés : Mme Aline COUREAU, MARTY Marie-Christine, M.SEGUY Jean-Luc.

Etaient absents : M. DOLO Stéphane, LINON Serge, Mme Manuelle MIREY.

Monsieur le Maire appelle les observations sur le compte-rendu du 22 avril 2011, dans la liste des membres présents à la réunion, le nom de Mme MARTY Marie-Christine a été omis d'être inscrit, celle-ci a participé à la réunion et a délibéré sur l'ensemble des questions fixées à l'ordre du jour.

Monsieur le Maire informe l'assemblée des décisions prises par délégation depuis la dernière séance, à savoir :

- **A compter du 17 avril 2011** : remboursement de la caution de Régine LINON pour le logement de la Vayssade pour un montant de 665.06 € (sous réserve qu'elle soit à jour du paiement de ses loyers).

DETAIL DE L'ORDRE DU JOUR :

**1 - Opération de travaux au bâtiment de la Poste :**

**\* Attribution des marchés pour le lot chauffage et le lot peinture**

L'opération consiste en la « séparation des réseaux et conversion d'énergie du logement de fonction de la poste ainsi que la rénovation de peinture ».

Nous avons effectué une consultation aux entreprises selon l'article 28 du Code des marchés publics. L'avis a été émis sur Marchéonline en date du 13 avril 2011 et la date limite de remise des offres était le 2 mai 2011 à 12 h.

L'ouverture des plis s'est réalisée le lundi 9 mai 2011 à 16 h.

**2 lots en consultation :**

Lot 1 : Plomberie – Sanitaire – Chauffage Gaz

Lot 2 : Peinture – revêtement de sol

**Pour le lot 1 : 3 entreprises ont déposé une offre :**

- SARL GUIMBEAU domiciliée à BEDUER pour un montant HT de 15 477 €
- SARL JOUCLAS domiciliée à LABURGADE pour un montant HT de 14 458.38 €
- SAS BOURRIE domiciliée à CAUSSADE pour un montant HT de 17 416 €

L'analyse des offres a été réalisée selon les critères indiqués dans le règlement de la consultation, à savoir :

- critère PRIX : 60 %
- critère GARANTIE et CAPACITE FINANCIERE : 20 %
- critère REFERENCES PROFESSIONNELLES : 20 %

**Après analyse le maître d'œuvre propose la SARL JOUCLAS pour un montant de 14 458.38 € HT et un montant de 15 253.59 TTC.**

**Pour le lot 2 : Peinture : 1 seule entreprise a déposé une offre :**

La SARL POUSSOU domiciliée à Caussade pour un montant HT de 9 842.08 €. Ce montant inférieur à l'estimatif établi.

**Le maître d'œuvre propose la SARL POUSSOU pour un montant de 9 842.08 € HT et un montant de 10 383.39 € TTC.**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, les membres entérinent les deux propositions faites par le maître d'œuvre.

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre

La mission de base comprenait l'étude du lot chauffage mais après examen du logement, il convient de faire un lot peinture pour rénover l'ensemble.

Le bureau DS INGENIERIE a été sollicité pour préparer l'étude du lot peinture et à ce titre, il propose une mission complémentaire pour un montant de 1050 € et un montant TTC de 1255.80 €.

Le conseil accepte la mission complémentaire et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

Demande de subvention pour le financement de l'opération

Monsieur le Maire expose à l'assemblée le projet de financement de l'opération du logement, à savoir :

L'ensemble des dépenses d'honoraires et de travaux s'élève à 28 800.46 € HT, soit un montant de 30 384.49 € TTC (TVA à 5.5%), le plan de financement proposé est le suivant :

|                                    |                    |
|------------------------------------|--------------------|
| Subvention Etat :                  | 1 000 €            |
| Subvention Conseil Général :       | 2 500 €            |
| Subvention Région 10% :            | 3 038.45 €         |
| Fonds propres :                    | <u>23 846.04 €</u> |
| <u>Coût total de l'opération :</u> | <b>30 384.49 €</b> |

Je vous propose de solliciter les partenaires financiers correspondants pour participer à la réalisation de ces travaux.

## **2 – Convention de fonds de concours avec le Conseil Général pour l'aménagement de la RD26 entre le Giratoire du Mercadiol et le carrefour avec la voie communale de la Garenne**

Suite au projet d'aménagement de giratoire du Mercadiol au carrefour avec la voie communale de la garenne, le conseil général nous fait parvenir une convention de fonds de concours.

Le conseil général s'engage à réaliser les travaux sous sa maîtrise d'ouvrage, travaux relatifs à la réfection de la chaussée et d'assainissement de la RD 26 ainsi que le réaménagement du carrefour avec la voie communale de la Garenne.

Notre participation au fonds de concours est de 15 970 € HT.

Acceptation de la convention et autorisation au Maire à la signer.

## **3 – Projet de création d'un emploi civique**

La collectivité a décidé de créer un emploi civique. La mission d'intérêt général pourrait s'effectuer dans les domaines d'interventions suivants : environnemental, culturel, social et sportif. L'engagement est volontaire de 6 à 12 mois pour une durée hebdomadaire de 24 heures. Le public concerné par ce dispositif représente les personnes âgées de 18 à 26 ans.

## **4 – Attribution de subvention aux associations**

Il est attribué au Model club Cahors –Lalbenque, une subvention de 500 € pour l'année 2011.

## **5 – Questions diverses**

**a** – Suite à la délibération prise lors du conseil municipal du 22/04/2011 pour la signature du bail emphytéotique ou de longue durée pour le terrain situé à Rougé appartenant aux consorts VIDAL / HATTERLEY, il s'avère que la fixation du loyer annuel est de 1000 € au lieu de 500 €.

**b** – Le tirage au sort pour les jurés d'assises pour 2012 est le suivant :

Nicole LAGARD, domiciliée Cammas Mercuès – 46000 CAHORS

Manuelle CABROL épouse MIREY, lucante – 46230 LALBENQUE

Jeanine FOURNIER épouse DOBRENEL Mercadier – 46230 LALBENQUE

Gérard PERNOT la borie du moulin – 46230 LALBENQUE

Viviane CAMPERGUE 40 allée du Fajal – 46230 LALBENQUE

Henri BESSEDE Laval – 46230 LALBENQUE

**c** – La Direction Départementale Territoriale nous a fait parvenir un dossier concernant l'avis sur l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation présentée par la Société TABUR BLANC LOGISTIQUE et SERVICES en vue d'exploiter un entrepôt de stockage et plate-forme logistique pour le groupe Mr BRICOLAGE sur la commune de LHOSPITALET. En application des dispositions du Code de l'environnement, le conseil municipal de la commune dont le territoire est compris dans un rayon d'affichage de 1 km est appelé à

formuler un avis motivé sur le projet et ce dès l'ouverture de l'enquête publique, c'est-à-dire à compter du 6/06/2011 ou au plus tard le 22/07/2011.

A titre d'information et en complément de l'affichage :

Monsieur Jean-Michel FOURRIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur et sera présent au secrétariat de la Mairie de LHOSPITALET :

Lundi 6 JUIN 2011 de 14 h à 17 h

Jeudi 16 JUIN 2011 de 15 h à 18 h

Samedi 25 JUIN 2011 de 9 h à 12 h

Mardi 28 JUIN 2011 de 9 h à 12 h

Jeudi 7 JUILLET 2011 de 14 h à 17 h.

**d** - Etude de circulation et d'aménagement des espaces publics du bourg : le bureau d'études a maintenant affiné le diagnostic. Celui-ci fait apparaître la problématique de la mise en accessibilité de la voirie et des aménagements pour les personnes en situation de handicap, les flux de circulation, les capacités de stationnement, les possibilités de contournement. Les secteurs mis à l'étude sont maintenant analysés (rue du marché aux truffes, avenue du Mercadiol, place du Sol, rue du Balat et rue du Sol, allées et place du Fajal, place de la Bascule, secteur ouest)

Le bureau d'étude est en mesure de proposer prochainement plusieurs esquisses d'aménagement. Une réunion publique pour échanger sur ces principes d'aménagement aura lieu le mardi 28 juin 2011.

La séance est levée 19 h 30.

A LALBENQUE, 30 Mai 2011

Pour le Maire absent,

LE MAIRE

G.MESSAL.